



Bail fermage mauvaise fois du fermier

Par Ilcc, le **28/03/2012** à **11:11**

Bonjour,
Mes parents disposent de terres agricoles
Ils ont mis en place un bail

Un sinistre est survenue sur un bien appartenant a l'agriculteur, ce bien été situé sur la partie
A priori hors du bail puisque a proximité immédiate de la maison

L'assurance a envoyé un expert
A la question de l'expert « avez-vous eu l'accord pour laisser ce bien ici » il a répondu oui
Ce qui n'est pas le cas
Ils nous fait maintenant des menaces car il n'a été indemnisé

Peut-on l'attaquer en justice
Sur quel point très précis, merci de donner des articles
cordialement